	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 30 septembre 2022	N° 2022-472

Convocation du 23 septembre 2022

Aujourd'hui vendredi 30 septembre 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Bernard-Louis BLANC, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES
M. Didier CUGY à Mme Anne LEPINE
Mme Françoise FREMY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Baptiste MAURIN
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
M. Michel LABARDIN à M. Jérôme PEScina
M. Guillaume MARI à M. Patrick PAPADATO
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christian BAGATE
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Nadia SAADI à M. Alain GARNIER
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Céline PAPIN de 11h30 à 14h30 et à partir de 17h45
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI à partir de 18h05
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 15h30
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH de 15h10 à 18h45
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h45
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Patrick LABESSE à partir de 17h40
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA à partir de 14h30
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h15 à 14h30
Mme Claudine BICHET à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 19h 05
Mme Brigitte BLOCH à Mme Eve DEMANGE de 12h55 à 14h30 et à partir de 18h45
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Myriam BRET à partir de 17h30
Mme Andréa KISS à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 18h10
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h20
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h30
Mme Amandine BETES à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h35
M. Bernard-Louis BLANC à M. Olivier CAZAUX à partir de 10h15
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG de 12h45 à 15h et à partir de 17h10
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Pascale BRU de 11h50 à 14h30 et à partir de 18h30
M. Alain CAZABONNE à M. Max COLES à partir de 12h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 14h30 et à partir de 17h10
M. Christophe DUPRAT à M. Franck RAYNAL à partir de 11h15
Mme Anne FAHMY à M. Stéphane MARI jusqu'à 11h45
M. Nicolas FLORIAN à Mme Géraldine AMOUROUX de 12h55 à 16h20
M. Nicolas FLORIAN à M. Kévin SUBRENAT à partir de 16h20
M. Frédéric GIRO à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à M. Cyrille JABER de 14h30 à 16h et à partir de 17h
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 11h15 à 12h40
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUQUIN de 13h20 à 15h20 et à partir de 18h20
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Camille CHOPLIN de 11h15 à 12h15
M. Jacques MANGON à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 16h
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h40
M. Patrick PUJOL à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h30
Mme Marie RECALDE à M. Alexandre RUBIO à partir de 14h30
M. Bastien RIVIERES à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h20
M. Fabien ROBERT à M. Gwénaél LAMARQUE jusqu'à 16h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Tiphaine CORNACCHIARI jusqu'à 12h
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h10
M. Thierry TRIJOLET à Mme Christine BOST à partir de 16h40

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Dominique ALCALA à partir de 18h45
Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 18h45
M. Christian BAGATE à partir de 19h20
Mme Christine BONNEFOY à partir de 19h05
Mme Fatiha BOZDAG à partir de 19h05
M. Alain CAZABONNE à partir de 17h40
M. Max COLES à partir de 17h40
M. FLORIAN à partir de 16h20
M. Michel LABARDIN à partir de 17h30
M. Jacques MANGON à partir de 18h20
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à partir de 19h20
M. Jérôme PEScina à partir de 17h30
M. POIGNONEC à partir de 17h30
M. Benoît RAUTUREAU à partir de 18h45
Mme Agnès VERSEPUY à partir de 18h45

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 30 septembre 2022	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	<i>N° 2022-472</i>

Soutien de Bordeaux Métropole à la candidature de la Ville de Mérignac pour le territoire émergent des quartiers prioritaires d'Yser-Pont-de-Madame, de Beaudésert et du quartier Pichey dans le cadre de l'appel à projets national ' Territoire zéro chômeur de longue durée ' - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) sont un dispositif imaginé par ATD (Agir tous pour la dignité) Quart Monde, Emmaüs France, le Pacte civique, le Secours Catholique, la Fédération des acteurs de la solidarité sur le triple postulat suivant :

- personne n'est inemployable,
- ce n'est pas le travail qui manque
- le chômage de longue durée entraîne des dépenses publiques qui pourraient être réorientées vers la mise à l'emploi.

Cette réflexion a donné lieu à un appel à projet de l'Etat pour des expérimentations territoriales contre le chômage de longue durée. Dans ce cadre, la Ville de Mérignac s'est engagée depuis environ un an dans une démarche de candidature auprès de l'Association nationale territoires zéro chômeur de longue durée.

Délibéré en Conseil municipal le 7 février 2022, le processus de candidature mérignacais portant sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville Yser-Pont-de-Madame et Beaudésert, intégrant le quartier Pichey est engagé et devrait être validé par l'association nationale au plus tard en juin 2023. Outre la détermination d'un territoire émergent (quartier prioritaires Yser-Pont-de-Madame et Beaudésert, intégrant le quartier Pichey), le processus de sélection prévoit la mise en place d'un comité local rassemblant l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion, et la mise en œuvre d'un parcours en trois étapes :

- La fabrique du consensus (création d'un comité local de l'emploi, appropriation de la démarche avec tous les partenaires, mise en place d'outils de communication mettant en avant l'identité du projet et détermination des travaux utiles au quartier.)
- L'identification des publics privés d'emploi (Personnes privées durablement d'emploi PPDE)
- L'organisation des rencontres avec les PPDE.

Le premier comité local de l'emploi a été organisé en mars 2022 et deux instances dédiées l'une à la mobilisation des PPDE et l'autre à l'identification des activités non concurrentielles ont été mises en place.

Le but est de créer une ou plusieurs Entreprises à but d'emploi (EBE) à but non lucratif, susceptibles d'embaucher les chômeurs de longue durée, en CDI, à temps choisi, en partant des profils et des appétences des publics. Les emplois sont financés par le fonds TZCLD mis en place par l'Etat et le Conseil départemental ainsi que par le chiffre d'affaires de l'EBE. Un soutien complémentaire est nécessaire en phase d'amorçage de l'EBE (Etat, Région, Département, Métropole, Ville, Banque des territoires, Agefiph, fondations...).

A terme, un soutien à l'investissement pour la création de ou des entreprises pourra être demandé à la Région (investissements de production) et à la Métropole (investissement immobilier), à la Banque des territoires et aux fondations. Afin de valider les candidatures, l'association nationale TZCLD demande des engagements de principe des collectivités au regard de leurs compétences pour assurer la création des entreprises à but d'emploi. Outre la candidature effective de la Ville de Mérignac ainsi que de la Ville de Bordeaux qui a déjà reçu le soutien de principe de Bordeaux Métropole, plusieurs projets émergents sont susceptibles de voir le jour sur le territoire métropolitain. Au regard de l'intérêt de ces démarches en vue de la réduction du chômage de longue durée et de la cohésion territoriale par l'inclusion économique des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires, la présente délibération vise à affirmer le soutien de Bordeaux Métropole à ces initiatives. Les besoins financiers ne sont pas encore définis et feront l'objet de saisines ultérieures. Ces interventions seront définies au regard des compétences de Bordeaux Métropole en matière de développement économique, de politique de la ville et des règlements d'intervention en vigueur afin de soutenir l'émergence et l'installation des entreprises à but d'emploi.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et ses articles L1511-3 et L5217-2,

VU la délibération n°2021-603 du Conseil métropolitain du 25 novembre 2021 relative au Schéma de développement économique métropolitain,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il convient de soutenir la candidature de la Ville de Mérignac dans le cadre de l'appel à projets Territoires zéro chômeur de longue durée portant sur les quartiers prioritaires Yser-Pont-de-Madame, Beaudésert et le quartier Pichey et de participer à la mise en place des entreprises à but d'emploi par des soutiens financiers au titre des compétences de Bordeaux Métropole en matière de développement économique et de politique de la ville,

DECIDE

Article 1 : de soutenir la candidature de la Ville de Mérignac dans le cadre de l'appel à projets territoires zéro chômeurs de longue durée portant sur le territoire des quartiers prioritaires d'Yser-Pont-de-Madame, de Beaudésert et du quartier Pichey, ainsi que les projets d'entreprises à but d'emploi qui seront définis, validés et présentés aux instances métropolitaines pour lutter contre le chômage de longue durée et assurer la cohésion territoriale.

Article 2 : d'autoriser le Président de Bordeaux Métropole à signer tout document relatif à cette décision pour appuyer la candidature de la Ville de Mérignac.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 septembre 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 OCTOBRE 2022	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
DATE DE MISE EN LIGNE : 6 OCTOBRE 2022	